

Libye : l'arbitraire et la terreur

Article rédigé par *Philippe Oswald*, le 10 février 2012

Comme c'était malheureusement prévisible, la guerre civile libyenne est loin de s'être achevée avec la mort de Kadhafi. Après la dictature, voici le règne des miliciens.

On estime à 125 000 les Libyens n'ayant pas déposé leurs armes. La capitale, Tripoli, est livrée aux milices - plus de 120 ! Quand ils ne règlent pas leurs comptes à l'arme lourde, les miliciens quadrillent la ville nuit et jour, enlèvent qui bon leur semble, y compris, bien entendu, des jeunes filles.

Originaires de Misrata, de Zentane ou de Nalout, les villes qui furent en pointe dans la lutte contre Kadhafi, une douzaine de chefs de guerre se défient et s'affrontent, chacun estimant que ses mérites de « libérateur » le désignent comme patron. Au grand dam du Conseil national de transition (CNT) dont l'impuissance laisse augurer un scrutin tumultueux lorsqu'il s'agira d'élire l'Assemblée constituante en juin.

Rappelons pour mémoire que le CNT avait donné aux groupes armés jusqu'au 20 décembre pour quitter la capitale ! Forcé de reconnaître que «les combattants refusent de rendre leurs armes», Moustapha Abdeljalil, président du Conseil national de transition (CNT), ne cache plus qu'il y a «confrontation militaire», et évoque le risque d'une «sécession», voire d'une «guerre civile».

Epurations sauvages et tortures

La terreur s'installe. Les milices ne se contentent pas de se faire la guerre, elles procèdent elles-mêmes aux « épurations ». D'après le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il y aurait actuellement environ 8.500 prisonniers en Libye, répartis dans une soixantaine de centres de détention, la plupart sous le contrôle de milices autonomes qui torturent et exécutent à tout va (Amnesty International et Médecins sans frontières ont dénoncé une « pratique généralisée » de la torture).

L'ancien ambassadeur en France parmi les victimes

Une des dernières victimes connues est un ancien membre de l'ambassade libyenne en France, Omar Brebech. En poste à Paris de 2004 à 2008, d'abord comme attaché culturel puis comme ambassadeur par intérim, ce juriste de 62 ans était passé au service du CNT. Son sort a été révélé par le groupe de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) basé à New York. Selon son fils Ziad, Omar Brebech avait été convoqué le 19 janvier au quartier général de la « Brigade des dix martyrs » à Tripoli pour répondre aux questions des miliciens. Vingt-quatre heures plus tard, sa famille était avertie que son corps mutilé (côtes défoncées, ongles arrachés) avait été retrouvé à la morgue de Zentane -cette ville située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tripoli est celle d'où est partie l'offensive décisive contre le régime de Kadhafi ; c'est là aussi qu'est détenu le fils survivant du dictateur, Saïf al Islam Kadhafi, ce qui ne renforce pas la probabilité que ce jeune homme bénéficie d'un procès équitable, à supposer qu'il vive assez longtemps pour

cela. Sa mort en prison ferait sans doute mauvais effet en Occident mais on aurait vite fait de parler d'autre chose. S'inquiète-on beaucoup des milliers d'obscurs et de sans grade livrés à l'arbitraire des « thuwars » (combattants révolutionnaires), non seulement dans les prisons mais dans les camps de réfugiés noirs désarmés qui font l'objet de descentes punitives ?

Sources : [Le Figaro.fr](http://LeFigaro.fr), [Le Parisien.fr](http://LeParisien.fr), Jeuneafrique.com